



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service du sport Sspo  
Amt für Sport SpA

Chemin des Mazots 2, 1701 Fribourg

T +41 26 305 12 62  
sport@fr.ch , www.sportfr.ch

*Fribourg, le 7 février 2024*

## Ça roule ? – Canevas d'utilisation

Nous vous remercions d'avoir choisi d'accueillir notre **pumptrack** voyageur chez vous et d'offrir à vos élèves et à la population de votre commune une nouvelle occasion de bouger, rouler et s'amuser dans votre espace public.

Votre action s'inscrit dans **les objectifs** suivants établis par l'OCN et le Service du sport de l'Etat de Fribourg:

1. Promotion de la santé et du mouvement
2. Soutien de la mobilité douce et encouragement d'une pratique régulière du cyclisme et d'autres sports à roulettes
3. Développement de la sécurité routière
4. Encouragement des projets scolaires en lien avec la mobilité douce

Cette piste pour activités à roulettes offre un terrain d'apprentissage ludique, idéal pour faire des activités en toute sécurité et doit être accessible à tous. Il peut être employé par tous les engins à roues non-motorisés (BMX, trottinettes, skateboards, patins à roulettes ou petits vélos).

### Utilisation scolaire

#### 1) Education routière :

L'OCN encourage son emploi en lien avec les « cours vélo »

#### 2) EPS :

Nouvelle activité en éducation physique / Semaine du vélo / Offre pour une semaine verte

#### 3) Projets d'établissement :

Promotion de la santé, de la mobilité douce ou d'autres projets scolaires



Le **pumptrack mobile** est composé de nombreux éléments qui permettent un montage et démontage simple de l'installation. Avec ses surfaces antiglisses et le port du casque, l'utilisation est sûre et indépendante de la météo. Il est complété par **trois éléments skills** qui permettent de travailler par ateliers et par plus petits groupes.

### Exemples de ressources pour aller plus loin :

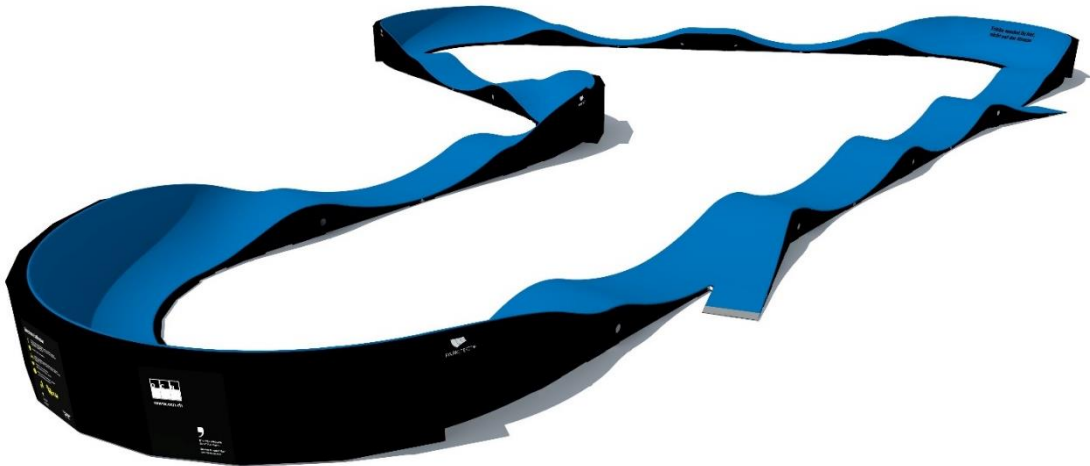
Brochure mobilesport - [Tours d'adresse à gogo](#)

Brochure mobilesport - [Inline skating Kids](#)

Brochure mobilesport - [Pumptrack](#)

## Il vient chez nous. Et maintenant ... ? – Marche à suivre

- L'emplacement du pumtrack doit être plane, en dur et atteignable en transpalettes. La surface doit assurer la taille indiquée sur le formulaire d'inscription. Un accès poids lourd doit être assuré.



- La personne référente est sur place lors de l'arrivée du pumtrack.
- Le montage et démontage est assuré par le SSpO en collaboration avec la personne référente.
- La personne référente assure un contrôle journalier (sauf week-end) de l'état général de l'installation. En cas de défauts ou de dégradations mettant en danger la sécurité des utilisateurs, la personne référente en informe immédiatement le SSpO et boucle, le cas échéant, l'installation à l'aide de ruban de chantier (rouge et blanc), tout en posant des panneaux interdisant l'utilisation du pumtrack.
- Les 13 palettes nécessaires au transport et les éléments surnuméraires doivent être stockées à un endroit abrité et fermé.
- Le SSpO propose une animation pédagogique pour la première semaine suite au montage. Une leçon type, ainsi que des ressources spécifiques peuvent concerner tous les enseignant-e-s de l'établissement.
- Les enseignants assurent le respect des directives d'utilisation inscrites sur l'installation et prennent note des directives cantonales pour le [cyclotourisme et le vtt](#), ainsi que les [activités sur roulettes](#).
- Le pumtrack doit être systématiquement accessible et utilisable pour toute la population. La surface de la piste permet une utilisation par tous les temps avec les précautions d'usage.
- L'utilisation hors cours est sous la responsabilité individuelle de l'utilisateur.
- Des dégradations majeures sur l'installation sont à charge du locataire.
- Les Directives d'utilisation sont imprimées sur la piste. Aucun autre affichage doit être collé ou cloué contre l'installation. En cas de non-respect, 1'000.- sont automatiquement facturées en guise de compensation des coûts d'entretien.
- Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec le pumtrack mobile !